

Université numérique CHEIKH HAMIDOU KANE

UCHK UFC
UNITÉ DE LA FORMATION CONTINUE

DCMUN

APPEL À CANDIDATURES

RECRUTEMENT D'ÉTUDIANTS AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE (PAYANTE), POUR LE COMPTE DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2025-2026

IMPORTANT : ce présent appel à candidatures concerne uniquement les niveaux de Licence 2, Licence 3, Master 2, trois certificats, et la deuxième année de Capacité en Droit.

Foo nekk fooju la

Janvier 2026



L'Université numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK) porte à la connaissance du grand public que la deuxième phase de la campagne de recrutement d'auditeurs au titre des formations payantes pour le compte de l'année académique 2025-2026 est exceptionnellement prolongée jusqu'au samedi 3 octobre 2026.

1. MODALITÉS ET CONDITIONS GÉNÉRALES

Ces formations ciblent notamment :

- les étudiants ;
- les professionnels (salariés, auto-emploi, entrepreneurs, etc.) ;
- les fonctionnaires et agents de l'État ;
- les agents des collectivités locales ;
- les agents des ONG et les acteurs de la société civile ;
- toute personne qui souhaite accroître ses connaissances et/ou renforcer ses capacités et ses compétences.
- les professionnels de l'éducation, de la petite enfance, de l'accompagnement scolaire ;

Les formations sont déroulées à distance (via une plateforme de formation en ligne). A ce titre, elles sont accessibles quel que soit le lieu de résidence (au Sénégal ou à l'étranger) ou le statut socioprofessionnel. L'équipement informatique (ordinateurs, etc.) et la connexion (Internet) sont requis pour suivre les enseignements.

Les apprenants inscrits dans ces formations de l'UN-CHK bénéficieront tout au long de leur parcours, d'un dispositif d'encadrement adapté et efficace afin de faciliter l'apprentissage à distance via la plateforme et exceptionnellement via le réseau des Espaces numériques ouverts (ENO) répartis à travers le territoire national (cf. liste des ENO jointe en annexe du présent document).

Les examens sont organisés à 100% en ligne, avec un dispositif de surveillance éprouvé.

2. LISTE DES FORMATIONS & DOMAINES DE SPÉCIALITÉ

Les formations concernées par le présent appel à candidatures sont les suivantes:

PÔLES	CYCLES	FORMATIONS
PÔLE SCIENCES, TECHNOLOGIES ET NUMÉRIQUE (STN)	LICENCES	• Communication Digitale (L2) • Mathématiques Appliquées et Informatique (Maths/ informatique) (L2) • Sciences Informatiques et Mathématiques de la Cybersécurité (SIMAC) (L2)
	MASTERS	• Big Data Analytics (M2) • Multimédia et Communication Digitale (MCD) (M2) • Ingénierie logiciel (MIL) (M2) • Systèmes Réseaux et Infrastructures virtuelles (MSRIV) (M2)
PÔLE LETTRES, SCIENCES HUMAINES ET DE L'EDUCATION (LSHE)	MASTERS	• **Anglais (M2)** Parcours Littérature Parcours Linguistique
	Certificats	• Certificat au Tutorat en ligne • Certificat en Administration et Gestion des Établissements d'Enseignement • Certificat à la Petite enfance
SCIENCES ECONOMIQUES, JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION (SEJA)	LICENCES	**Administration économique et sociale (AES) (L2)** • Parcours Administration et Gestion des Territoires (AGT) • Parcours Gestion des Ressources humaines (GRH) **Sciences économiques et de Gestion (L2)** • Parcours Economie Appliquée **Sciences juridiques** • Parcours Droit privé (L2 et L3)Parcours Droit public (L2 et L3)
	MASTERS	**Sciences juridiques (M2)** • Parcours Droit privé • Parcours Droit public
	Capacité	Capacité en Droit (2 ème année)



3. CONDITIONS D'ADMISSION

Les modalités d'admission aux différentes formations sont précisées dans le tableau ci-dessous :

NIVEAUX D'ÉTUDES / CYCLES
Capacité en Droit (Admission en 2 ème année) Avoir validé la **première année Durée** : **une année académique**
Licence (Admission en L2 et L3) Pour une admission en L2 : avoir validé la Licence 1 Pour une admission en L3 : avoir validé la Licence 1 et la Licence 2 Durée : une année académique **NB :** Les candidats issus des établissements d'enseignement privé doivent fournir l'attestation de réussite de la Licence 1 accompagnée du document d'habilitation ou lien URL, délivrée à leur établisement d'origine .par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l' Innovation
Master (Admission en M2) Pour une admission en M2 : Être titulaire d'un Master 1 dans une spécialité ou une discipline en relation .avec la formation demandée et avoir un bon dossier académique Durée : une année académque **NB :** Les candidats issus des établissements d'enseignement privé doivent fournir les attestations de réussite de la Licence et du Master 1, accompagnées du document d'habilitation ou lien URL, délivrée à leur établisement d'origine par le Ministère de l' Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Certificat Être titulaire d'un diplôme de l'Education nationale CFEE, BFEM, autres Avoir une bonne connaissance de la langue française à l'écrit et à l'oral Durée : six mois





4. DROITS DE SCOLARITÉ ET MODALITÉS DE PAIEMENTS

Les droits de scolarité ainsi que les modalités de paiements sont établis comme suit :

Capacité en Droit (Admission en 2ème année)	Licence (Admission en L2 et L3)	Master (Admission en M2)	Certificat
Coût annuel total : 300 000 F CFA payables comme suit : - Droits d'inscription : 120.000 F CFA - Frais de scolarité mensuels : 30.000 F CFA par mois pour une durée de six mois par an.	Coût annuel total : 400 000 F CFA payables comme suit : - Droits d'inscription : 120.000 F CFA - Frais de scolarité mensuels : 40.000 F CFA par mois pour une durée de sept mois par an	Coût annuel total : 500 000 F CFA plus 100.000 francs supplémentaires pour la soutenance de mémoire payables comme suit : - Droits d'inscription : 150.000 F CFA - Frais de scolarité mensuels : 50.000 F CFA par mois pour une durée de sept mois. - Frais d'encadrement : 100.000 francs CFA payables en deux tranches à la fin du semestre 3.	Coût annuel total : 300.000 F CFA payables comme suit : - Droits d'inscription : 120.000 F CFA - Frais de scolarité mensuels : 30 000F CFA par mois payables en six versements



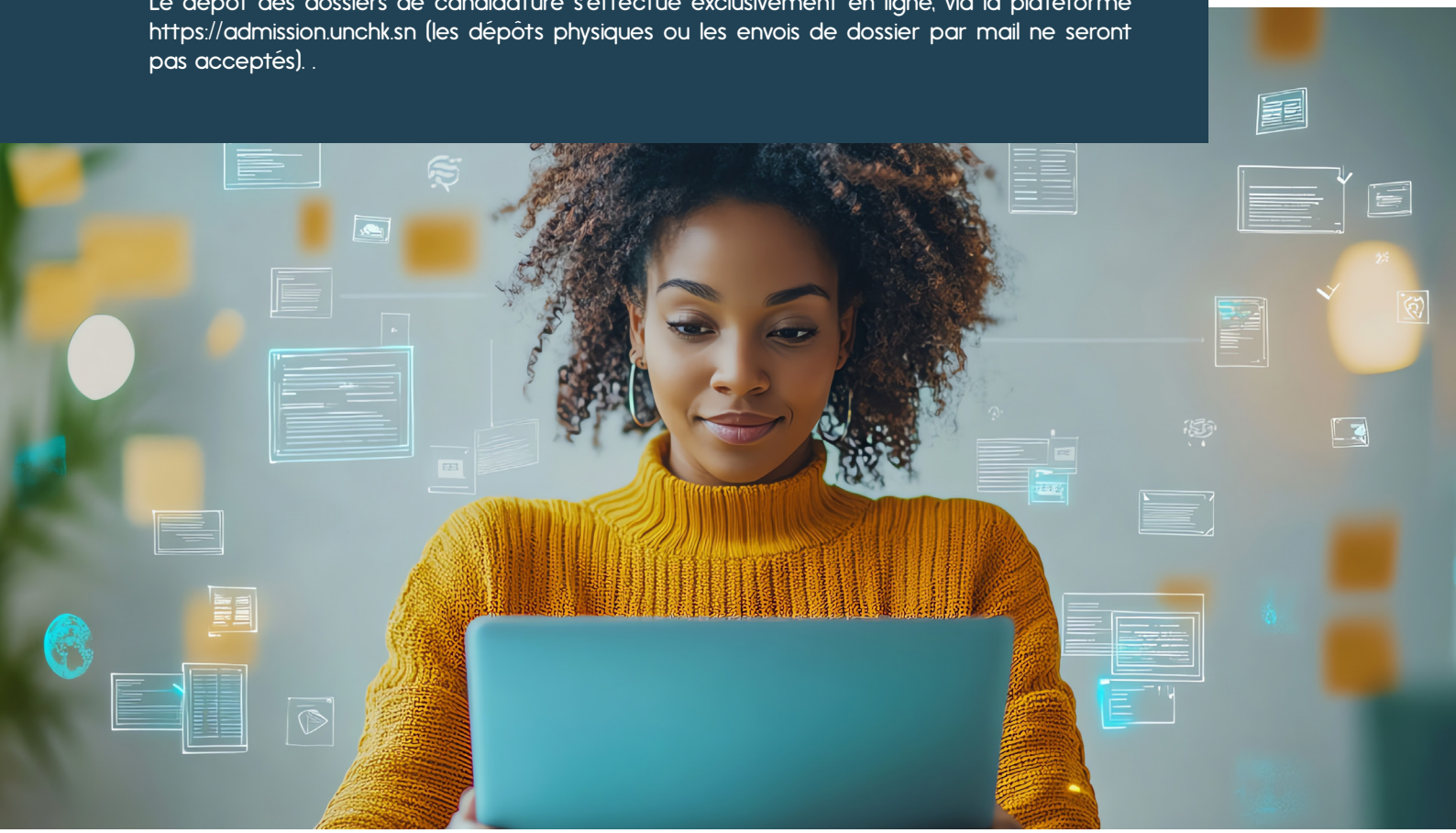
NB1 : Les candidats doivent obligatoirement s'acquiter de frais de dossiers d'un montant de 10.000 francs CFA .
NB2 : les frais de dossiers ne sont pas remboursables.
NB3 : L'option d'un paiement intégral est aussi acceptée.
NB4 : Après l'inscription de l'auditeur, les procédures de suspension, d'annulation ou de remboursement des frais d'inscriptions sont régies par le règlement intérieur de l'UN-CHK. Les candidats et les futurs étudiants sont invités à prendre connaissance de l'intégralité de ce règlement, disponible sur notre site internet à l'adresse https://www.unchk.sn/ufc/reglements/.

Toute demande devra être formulée avant le démarrage des enseignements, par écrit adressée au Directeur de l'UFC et accompagnée de l'ensemble des justificatifs nécessaires.

NB5 : Tout auditeur admis et ayant versé ses frais d'inscription est considéré comme engagé pour l'ensemble de l'année académique. Dès lors, il est redevable de la totalité des frais de scolarité correspondants, ceux-ci demeurant exigibles.
Les candidats admis recevront ultérieurement un complément d'informations par rapport aux modalités de paiement des droits de scolarité. Quoiqu'il en soit, les paiements pourront se faire selon plusieurs moyens : (i) auprès des services habilités de l'UN-CHK, (ii) via les opérateurs de transfert d'argent, (iii) par virement interbancaire.

5. PROCEDURE DE DEPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dépôt des dossiers de candidature s'effectue exclusivement en ligne, via la plateforme https://admission.unchk.sn (les dépôts physiques ou les envois de dossier par mail ne seront pas acceptés). .



La procédure se fait en cinq (5) étapes :

a. S'inscrire ou créer un compte via la plateforme *https://www.unchk.sn/*
b. Renseigner le formulaire de candidature en ligne
c. Joindre à ce formulaire les photocopies légalisées (en version électronique) des pièces suivantes :
 - **diplômes et attestations de réussite** ;
 - **relevés des notes**
 - **CV** ;
 - **Carte nationale d'identité ou Passeport en cours de validité** ;
 - **Habilitation de l'établissement par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MERSI) ou organisme équivalent**
 - **Attestations d'activités professionnelles.**
d. Payer les frais de dossier (10.000 francs CFA)
e. Soumettre le formulaire accompagné des pièces ci-dessus mentionnées.

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Un guide d'utilisation est disponible sur la plateforme pour accompagner l'utilisateur à chacune des étapes de la procédure.

Un tutoriel détaillé pour une meilleure appropriation de la plateforme d'admission est également disponible, sur notre chaine YouTube à travers le lien suivant : https://urls.fr/cbFT6b. Ce support vous guidera pas à pas dans votre démarche.

6. DÉMARRAGE DES COURS

- Démarrage des cours de familiarisation avec l'environnement numérique de travail : **octobre 2026.**
- Démarrage des cours de spécialité : **novembre 2026.**



7. CONTACTS

Pour toute demande d'informations, adresser un mail à l'adresse suivante : contactufc@unchk.edu.sn ou appeler au numéro suivant : +221 30 108 00 82.

Les informations additionnelles relatives aux formations (conditions d'admission et d'inscription, contenus des formations, etc.) sont également disponibles au niveau :

- du portail web de l'UFC ***http://www.unchk.sn/ufc*** et sur le site web de l'UN-CHK : ***https://www.unchk.sn/***
- de la plateforme d'admission : ***https://admission.unchk.sn/formation-continue***

LISTE ET CONTACTS DES ESPACES NUMERIQUES OUVERTS (ENO) DE L'UN-CHK

ENO	TÉL	EMAILS	ADRESSES
BIGNONA	33 994 07 59	eno.bignona@unchk.edu.sn	Bâtiment Centre de Réinsertion Sociale Bignona
DAKAR	33 864 70 19	eno.dakar@unchk.edu.sn	Mermoz, à côté de l'École Supérieure d'Économie Appliquée (ESEA ; ex ENEA)
DIOURBEL	33 971 37 55	eno.diourbel@unchk.edu.sn	En face de la compagnie de gendarmerie de Diourbel
GUEDIAWAYE	33 837 47 79	eno.guediawaye@unchk.edu.sn	Hamo 6, Cité Air Afrique Guédiawaye
KAOLACK	33 941 62 86	eno.kaolack@unchk.edu.sn	Route nationale, en face foyer des jeunes de Ngane SAER
KOLDA	33 996 20 00	eno.kolda@unchk.edu.sn	Saré Kémo à côté du dépôt de poisson
KEUR MASSAR	33 878 74 61	eno.keurmassar@unchk.edu.sn	Quartier Ainoumani, Immeuble faisant face de la CNCAS de KeurMassar
LINGUERE	77 570 88 91	eno-linguere@unchk.edu.sn	Centre Alé Badara, route nationale en face, région médicale
LOUGA	76 425 79 19	eno-louga@unchk.edu.sn	Ndame, à côté du CRFPE, sur la route nationale numéro 02, Commune de Nguidilé
MBOUR	33 957 38 25	eno.mbour@unchk.edu.sn	Saly Aérodrome derrière Electronic Corp. de croisement Saly Mbour
NDIOUM	76 487 15 10	eno-ndioum@unchk.edu.sn	Quartier Medine Niangue
PIKINE	76 555 26 66	eno.pikine@unchk.edu.sn	Bountou Pikine, en face parking SIVOP
PODOR	33 965 70 33	eno.podor@unchk.edu.sn	Rue Abdou Karim SYxlbrahima BERETE. Quartier Lao Demba
SAINT LOUIS	33 961 12 62	eno.saint-louis@unchk.edu.sn	Diolofène, en face du lycée André Peytavin
SEBIKOTANE	33 836 33 45	eno.sebikotane@unchk.edu.sn	Centre socio-collectif de Sébikotane (près de la paroisse de Sébikotane, sur la route nationale 1)
THIÈS	33 951 09 79	eno.thies@unchk.edu.sn	Diassap, à côté de l'ISEP THIES sur la route de Tivaoune
ZIGUINCHOR	33 992 51 67	eno.ziguinchor@unchk.edu.sn	Quartier Diéfaye en face Pharmacie Léona Ziguinchor
MECKHE	76 621 09 11	eno.meckhe@unchk.edu.sn	Quartier Ngay Djité, Route nationale, à l'entrée de la ville, côté Dakar, près du jardin public SONATEL.

UFC

UNITÉ DE LA FORMATION CONTINUE

CONTACT

Avenue Bourguiba, rue n°13,
Immeuble Adja Rokhaya

contactufc@unchk.edu.sn

https://admission.unchk.sn

https://www.unchk.sn

